

La formation économique agréée



LES OBJECTIFS

- Comprendre la situation économique de l'entreprise
- Prendre conscience du rôle du CSE dans la prévention des licenciements, face aux restructurations et en cas d'entreprises en difficulté



LES MODALITES

- Prérequis : aucun
- Public : les représentants du personnel
- Durée : 5 jours (35h)
- Intervenant : juriste droit social, expert économique
- Formation : intra ou inter
- Tarif : nous consulter
- Accès PMR



UNE QUESTION ?

Contactez notre assistante administrative et commerciale

Magali Boullon

Au 07 62 69 34 17

m.boullon@actice.eu

Introduction – Inclusion : présentation du module et des participants, introduction thématique, recueil des attentes

Méthodes/outils pédagogiques : évaluation en amont

Jour 1 : Maîtriser le B.A-BA de la comptabilité

- Pourquoi s'intéresser aux comptes ?
 - Le compte de résultat et le bilan
- ⇒ Exercice

Jour 2 : Savoir interpréter les comptes et mener un diagnostic sur la situation de l'entreprise

- Comprendre les enjeux économiques
- Les indicateurs clés à suivre dans votre entreprise
- Conduire le diagnostic

Jour 3 : Comment prévenir les salariés : l'anticipation

- La veille du CSE
- Les outils d'anticipation du CSE et les obligations de l'employeur (GEPP et plan de développement des compétences)

Jour 4 : Comment agir face aux restructurations ?

- Les formes juridiques de l'entreprise et leurs incidences sur la gouvernance
 - Les différentes formes de restructuration
- ⇒ QCM

Jour 5 : Connaître le rôle du CSE face aux entreprises en difficulté

- La prévention des entreprises en difficulté
- Le traitement judiciaire des entreprises en difficulté

Conclusion – Evaluation – Décluseion

Méthodes/outils pédagogiques : évaluation à chaud